

## **Compte rendu de la réunion du comité syndical du Syndicat mixte La Montagne**

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 11 Heures 00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte La Montagne, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux des Cheyssades sous la présidence de M. Jean-Noël BRUGERON.

Nombre de membres : - En exercice : 15 - Présents : 9

**Présents** : Madame Christine HUGON, Messieurs Alain ASTRUC, Denis GRAS, Eric MALHERBE, Jean-Noël BRUGERON, Alain SOULIER, Samuel SOULIER, Jérôme POULALION, Thomas PIGNIDE.

**Excusés** : Mesdames Eve BREZET, Raymonde JOUBERT.

**Absents** : Messieurs Francis SARTRE, Alain GUENNOU, Ludovic JAFFUEL, Joël ROUQUET.

Monsieur Jean-Noël BRUGERON ouvre la séance.

### **Orientations budgétaires 2023 :**

Le Président présente les orientations budgétaires pour 2023 (voir fichier joint).

Après débat au sein du comité syndical, ces orientations budgétaires permettront de préparer le budget primitif.

### **Taux avancement de grade 2023 :**

Le président présente le tableau des taux d'avancement de grade pour 2023 (voir fichier joint).

Le comité syndical approuve à l'unanimité le tableau présenté.

### **Convention d'adhésion au CDG48**

#### SERVICE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS :

La convention avec le CDG 48 pour le service de prévention pour les risques professionnels a pris fin le 31/12/2022. Le CDG 48 propose une nouvelle convention avec le même niveau de prestations pour un montant de 1 688€ par an.

Le Comité Syndical autorise à signer la convention d'une durée de 4 ans pour la prestation proposée par le CDG48.

### **Aménagement du pôle recyclerie :**

Le Président fait le point sur l'état d'avancement du dossier de la construction de la recyclerie :

Mars 2022 : Projet de recyclerie validé avec le plan de financement complet

Avril 2022 : Chiffrage de travaux pour une évacuation des eaux usées et pluviales

Fossé le long de la route de Mazeirac (9 000 €)

29 avril 2022 : Dépôt du PC

28 juillet 2022 : Accord du PC

Août 2022 : Consultation des entreprises  
 Octobre 2022 : Réalisation du réseau pluvial  
 Novembre 2022 : Interprétation différente du PC  
 Un réseau pluvial ne dispense pas de réaliser un bassin de rétention  
 Bassin de rétention de 400 M<sup>3</sup> : 110 000 €  
 Décembre 2022 : Décision de revoir le projet avec réalisation d'un bassin de rétention  
 Février 2023 : Demande modificative du PC déposée le 02 février 2023  
 Décision de relancer l'appel d'offres en totalité  
 Consultation des entreprises en cours.

Le plan de financement prévisionnel réactualisé est le suivant :

**DEPENSES :**

Acquisition terrain :	73 000
Travaux VRD terrassements et plateforme :	655 000 H.T.
Construction bâtiment et honoraires :	1 350 000 H.T.
Maîtrise d'œuvre et honoraires :	170 000 H.T.
Investissement mobilier et matériels :	62 000 H.T.
	<hr/>
TOTAL :	2 310 000 € H.T.

**RECETTES :**

Subvention ETAT DSIL obtenue (40% sur 1 778 800) :	710 000
Subvention ETAT DETR obtenue (9.42% sur 1 778 800) :	167 443
Subvention ADEME obtenue :	250 000
Subvention Région Occitanie obtenue :	150 000
Subvention Conseil Départemental obtenue :	150 000
Subvention ADEME chaufferie bois obtenue :	33 600
Subvention Région Occitanie chaufferie bois obtenue :	25 259
Emprunt :	500 000
Autofinancement :	323 698
	<hr/>
TOTAL :	2 310 000 €

Fin de la réunion.

Le Président,  
 Jean Noël BRUGERON